



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU CANTAL

ARRÊTÉ N° 2019-22

**PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
DE CATEGORIE B**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du CANTAL,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-54 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le procès-verbal de carence à l'élection des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire de catégorie B en date du 25 octobre 2018,

Vu les procès-verbaux des tirages au sort en date des 6 décembre 2018 et 4 février 2019,

Considérant que suite aux résultats du tirage au sort, il convient d'établir la composition de la commission consultative paritaire de catégorie B,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La composition de la Commission Consultative Paritaire de catégorie B s'établit comme suit :

Représentants des collectivités		Représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
CHAMBRE Marie Louise	HERCOUET TESTA Jeanine	JIN Julien	RAMADIER Julie
TARRISSON Marguerite	LAPEYRE René	MARTRES Véronique	BOURDILLAT Valérie
SOULIER Jean Pierre	BADUEL Dominique	BRESSON Aurélie	AICHAOUI Sophie

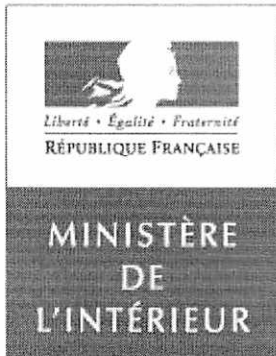
ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté adressée à Monsieur le Préfet du CANTAL.

Fait à AURILLAC, le 21/02/2019

Le Président
Roland BRAY



De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: lundi 4 mars 2019 16:07
À: tedetis@www2.bl-echanges-securises.fr; cdg15@cdg15.fr
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF015-281500033-20190304-14267.xml; 015-281500033-20190221-2019_22_A-AR-1-2_14470.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture du Cantal

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-03-04

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cantal

N° de SIREN: 281500033

Numéro Acte de la collectivité locale: 2019_22_A

Objet acte: Arrêté portant composition de la commission consultative paritaire de catégorie B

Nature de l'acte: Actes réglementaires

Matière: 4.2-Personnel contractuel

Identifiant Acte: 015-281500033-20190221-2019_22_A-AR
